



Déclaration CFE-CGC au CSE-C du 1er décembre 2021

Projet de planification indicative 2021

Les élus **CFE-CGC** au CSE Central sont à nouveau consultés sur le projet de planification indicative 2021.

La Direction d'AIRBUS Helicopters présente ce jour une nouvelle proposition de ce projet de planification indicative, pour lequel la **CFE-CGC** souligne qu'il eut été opportun d'impliquer la commission de suivi des horaires afin de s'éviter de tels aléas en instance.

La **CFE-CGC** constate une avancée notable sur la nouvelle mouture du calendrier prévisionnel de Marignane qui intègre, pour partie, les revendications qu'elle a portées lors du CSE Central Extraordinaire du 25 novembre dernier.

Pour autant, la **CFE-CGC** confirme qu'elle défend un assouplissement commun des périodes estivales des deux sites de Marignane et de PLB. La **CFE-CGC** reste convaincue du bénéfice, tant pour les salariés que pour l'entreprise, d'une organisation des congés annuels sans contrainte, ce qui permettrait tant une continuité business, qu'une autorégulation des prises de congés par les salariés.

La **CFE-CGC** rappelle encore une fois son attachement au bon respect de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Le projet de planification tel que présenté par la Direction apporte certes un plus, mais ne permet pas de compenser pleinement le déséquilibre constaté sur la période estivale.

En ce sens, les élus CFE-CGC au CSE Central s'abstiendront sur la consultation du projet de planification indicative 2021.

